



# **BILAN D'ACTIVITÉ**

**DU**

## **CONSEIL DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Région Réunion

**EXERCICE 2010**

*Adopté en assemblée plénière du 06 avril 2011*

---

# SOMMAIRE

|  | pages |
|--|-------|
| Introduction .....   | 3     |
| 1- Les saisines .....  | 6     |
| 1-1] Les saisines obligatoires .....   | 6     |
| 1-2] Les saisines spécifiques .....  | 6     |
| .Charte du Parc national de La Réunion .....   | 6     |
| .Plan de développement stratégique de<br>l'Université de La Réunion à l'horizon 2020 .....                               | 7     |
| 2- Les autosaisines .....  | 8     |
| 2-1] Le séminaire du CCEE .....  | 8     |
| 2-2] Les réflexions et actions des commissions .....   | 9     |
| .2-2.1] Commission 1 .....   | 9     |
| .2-2.2] Commission 2 .....   | 12    |
| .2-2.3] Commission 3 .....   | 13    |
| 2-3] Les dossiers transversaux .....   | 16    |
| .2-3.1] Colloque inter-CCEE .....  | 16    |
| .2-3.2] Salon régional de l'éducation à La Réunion .....   | 18    |
| .2-3.3] Éducation à l'environnement .....  | 18    |
| .2-3.4] Opération Une nuit pour La Réunion .....   | 20    |
| .2-3.5] Rencontre numérique .....  | 21    |
| .2-3.6] Identité .....   | 22    |
| .2-3.7] Handicap .....   | 23    |
| 3- Missions .....  | 24    |
| 3-1] Conférence permanente des CCEE des régions d'Outre-mer<br>et de la collectivité départementale de Mayotte .....     | 24    |
| 3-2] 7 <sup>èmes</sup> Rencontres nationales de la Fédération et<br>réseau des associations d'artistes plasticiens ..... | 25    |
| 3-3] Rencontre spéciale des CCEE .....   | 25    |
| 3-4] 1 <sup>ère</sup> édition du Forum de l'ultrapériphérie européenne .....   | 26    |
| 3-5] Mission de préparation du colloque inter-CCEE .....   | 26    |
| 3-6] Colloque de la FLAREP .....   | 26    |
| 3-7] 20 <sup>èmes</sup> Rencontres interrégionales des langues et cultures ..  | 28    |
| 4- Autres contributions du CCEE .....  | 28    |
| 5- Annexes .....   | 32    |
| 6- Table des sigles .....  | 38    |

# **INTRODUCTION**

Le présent rapport expose l'activité du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) pour l'exercice 2010.

Habituellement articulée pour l'essentiel autour des saisines légales (chapitre 1) et des autosaisines, actions et réflexions des commissions (chapitre 2), l'activité du CCEE cette année s'est principalement renforcée par l'organisation de manifestations phares, portées par les groupes de projet constitués à cet effet. Deux d'entre eux ont piloté respectivement l'organisation du colloque inter-CCEE des régions d'outre-mer intitulé «La place des Outre-mer dans le sport français» et l'espace «conférences & débats» du «Salon régional de l'éducation».

Les autres groupes de projet ont été constitués pour :

- un point sur la mise en application de la loi handicap de 2005 ;
- la co-organisation de la Rencontre numérique, aux côtés de l'association Échanges communication information (ECI) ;
- l'organisation de l'opération « Une nuit pour La Réunion » (8 octobre) dans le cadre de son action partenariale de lutte contre la pollution lumineuse ;
- le suivi et la mise en œuvre d'une journée sur l'éducation relative à l'environnement (14 octobre) ;
- le suivi de la Rencontre numérique (date à préciser)
- l'actualisation de la réflexion du CCEE sur l'identité.

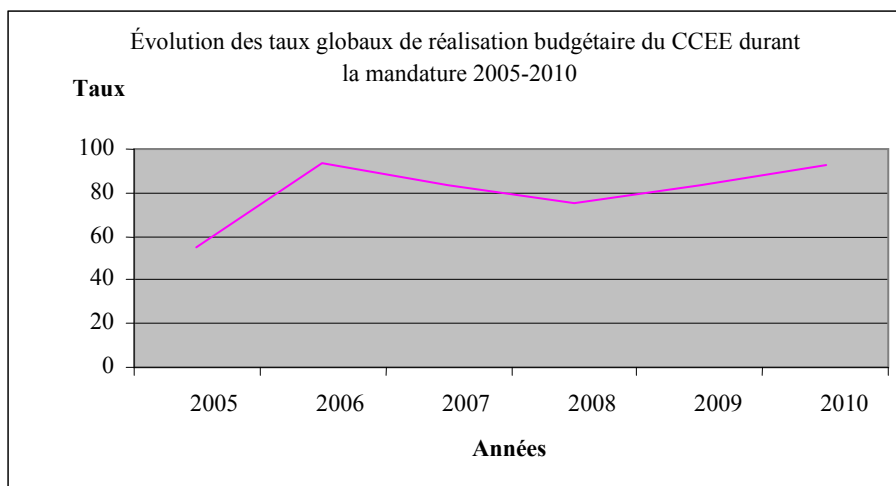
Un point sur d'autres contributions (principales rencontres, ...) du CCEE conclut ce bilan d'activité.

Par ailleurs, l'activité du Conseil a été marquée cette année par les élections régionales qui a vu l'installation d'une nouvelle majorité au sein du Conseil régional avec à sa présidence, M. Didier ROBERT, pour la mandature 2010-2014. Dans ce contexte, le CCEE a travaillé dans le cadre d'un séminaire sur l'élaboration de propositions à soumettre aux nouveaux élus régionaux.

L'activité du Conseil a été fortement soutenue cette année, si l'on tient pour preuve les données suivantes :

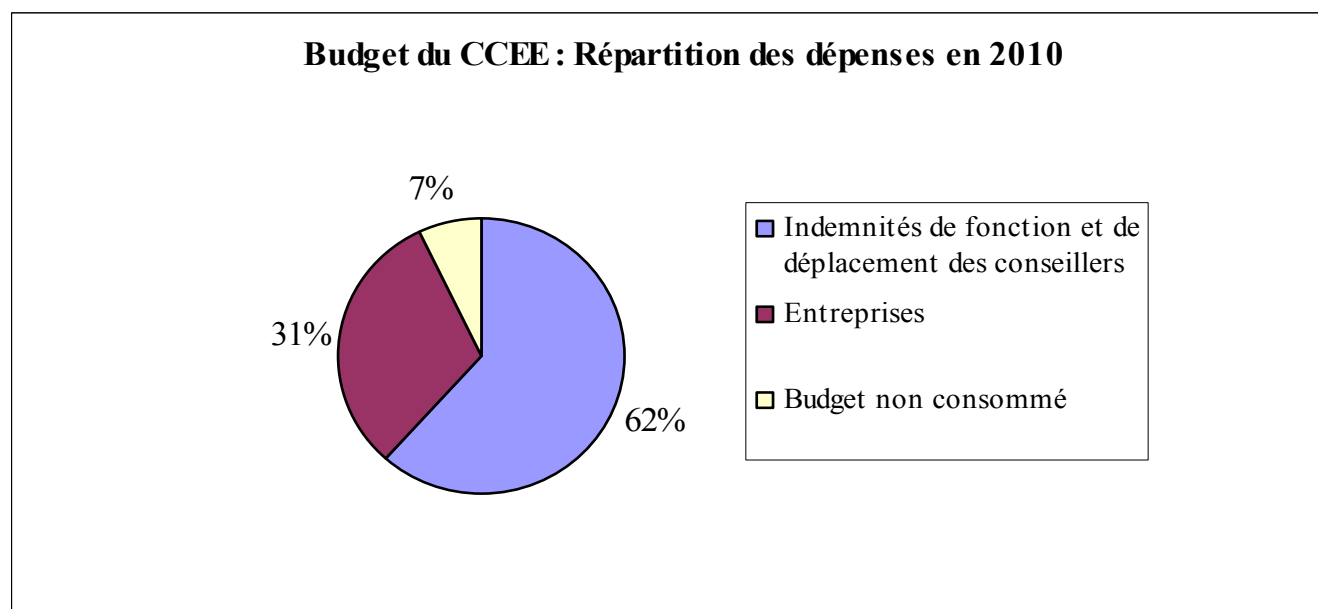
- 1) **le taux global de réalisation budgétaire** en 2010 (11 mois d'activités en raison de la fin de mandature fixée au 30 novembre) qui a été de l'ordre de **92,82 %**. Pour information, le tableau ci-après rappelle les taux globaux de réalisation budgétaire de la mandature 2005-2010, et le graphique montre leur évolution.

| Année | Taux de réalisation | Observations   |
|-------|---------------------|--|
| 2005  | 55,46 %             | Année de renouvellement du CCEE  |
| 2006  | 93,43 %             | Réalisation de l'étude "Place de l'activité culturelle dans l'économie de La Réunion » |
| 2007  | 83,84 %             | Lancement de l'étude "Place du sport réunionnais dans le sport français"               |
| 2008  | 75,58 %             | Départ du directeur et d'un chargé de mission  |
| 2009  | 83,11 %             | Lancement de l'étude « le champ associatif de l'éducation populaire »                  |
| 2010  | 92,82 %             | Réalisation du colloque inter-CCEE, Journée ERE, ...                                   |



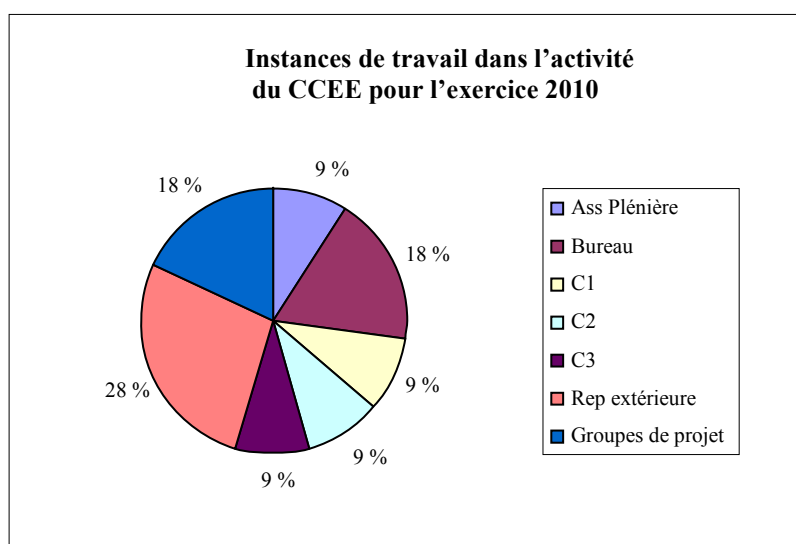
Il est à noter également qu'en 2010, le budget du Conseil qui était de l'ordre de 698 320 euros a été dépensé de la manière suivante :

- 62 % (soit 430 074 euros) ont servi au paiement des indemnités des conseillers ;
- 31 % (218 127,98 euros) dépensés pour payer diverses prestations effectuées par des entreprises ;
- 7 % des crédits n'ont pas été consommés. Ces crédits qui relèvent essentiellement de la section d'investissement n'ont pas été utilisés car ils servent à financer des « études et recherches » donnant lieu à la constitution d'un patrimoine immobilier. Or le CCEE n'a pas vocation à réaliser ce type d'action.



2) les statistiques ci-après relatives au **nombre de réunions tenues en 2010** par les différentes instances du CCEE :

|                   | Janvier   | Février   | Mars      | Avril     | Mai       | Juin      | Juillet   | Août      | Septembre | Octobre   | Novembre  | TOTAL      |
|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| Ass. Plénière     | 1         | 1         |           | 1         | 1         | 1         |           |           |           | 2         | 1         | 8          |
| Bureau            | 2         | 1         | 2         | 3         | 2         | 2         | 2         | 2         | 2         | 2         | 1         | 21         |
| C1                | 1         | 2         | 2         | 2         | 2         | 2         | 1         | 1         | 2         | 1         | 1         | 17         |
| C2                | 1         | 4         |           | 2         | 1         | 2         | 1         | 2         | 2         | 2         | 1         | 18         |
| C3                | 1         | 3         | 1         | 1         |           | 1         | 1         | 1         | 1         | 2         |           | 12         |
| Rep. extérieures  | 3         | 23        | 7         | 25        | 21        | 22        | 6         | 9         | 9         | 32        | 10        | 167        |
| Groupes de projet | 2         | 3         | 8         | 14        | 4         | 11        | 6         | 6         | 19        | 5         | 14        | 92         |
| Bureau restreint  | 2         | 3         |           | 1         |           |           |           |           |           |           |           | 6          |
| Bureau élargi     |           |           |           | 1         |           |           |           |           |           |           |           | 1          |
| C1 élargie        |           |           |           |           |           |           |           | 1         |           |           |           | 1          |
| C2 élargie        |           |           | 2         |           |           |           |           |           |           |           |           | 2          |
| C3 élargie        |           | 1         |           |           |           | 1         |           |           |           |           |           | 2          |
| <b>TOTAUX</b>     | <b>13</b> | <b>41</b> | <b>22</b> | <b>50</b> | <b>31</b> | <b>42</b> | <b>17</b> | <b>22</b> | <b>35</b> | <b>46</b> | <b>28</b> | <b>347</b> |



|                     | Janvier  | Février  | Mars     | Avril     | Mai      | Juin      | Juillet  | Août     | Septembre | Octobre  | Novembre  | TOTAL     |
|---------------------|----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|
| Réunion de travail  | 1        |          |          |           |          |           |          |          |           |          |           | 1         |
| Séminaire           |          | 1        | 4        |           |          |           |          |          |           |          |           | 5         |
| LanKRéol            |          | 2        |          |           |          |           |          |          | 1         | 1        |           | 4         |
| Handicap            |          |          | 1        | 3         |          | 3         | 1        | 4        | 1         | 1        | 1         | 15        |
| Colloque inter CCEE |          |          | 1        | 4         | 2        | 1         | 1        | 1        | 7         |          | 8         | 25        |
| Rencontre numérique |          |          | 1        | 2         |          | 2         |          |          | 4         |          |           | 9         |
| Identité            | 1        |          | 1        |           |          | 1         |          |          | 1         | 1        |           | 5         |
| ErE                 |          |          |          | 1         | 1        | 2         | 2        |          | 3         | 2        | 1         | 12        |
| PNR                 |          |          |          | 3         |          |           |          |          |           |          |           | 3         |
| Pollution lumineuse |          |          |          | 1         | 1        | 1         |          | 1        | 1         |          |           | 5         |
| SRE                 |          |          |          |           |          | 1         | 2        |          | 1         |          | 4         | 8         |
| <b>TOTAUX</b>       | <b>2</b> | <b>3</b> | <b>8</b> | <b>14</b> | <b>4</b> | <b>11</b> | <b>6</b> | <b>6</b> | <b>19</b> | <b>5</b> | <b>14</b> | <b>92</b> |

## **1- LES SAISINES**

Les saisines obligatoires et spécifiques constituent une part importante de l'activité de l'assemblée.

### **1-1] Les saisines obligatoires**

Le Conseil régional a consulté le CCEE sur les documents budgétaires suivants :

- bilan d'activité de la Région pour l'exercice 2009 ;
- compte administratif pour l'exercice 2009 ;
- projet de décision modificative n° 1 de la Région pour l'exercice 2010 ;
- projet de décision modificative n° 2 de la Région pour l'exercice 2010 ;
- projet de décision modificative n° 3 de la Région pour l'exercice 2010 ;
- orientations budgétaires pour l'exercice 2011 ;
- projet de budget primitif de la Région pour l'exercice 2011 (sur lequel le Conseil n'a pas émis d'avis parce qu'il était en phase de renouvellement).

### **1-2] Les saisines spécifiques**

#### **► *Charte du Parc national de La Réunion***

Pour rappel, dès l'origine, le CCEE a été associé à la démarche de création du Parc national engageant l'avenir de l'île. Le Conseil a ainsi pu exprimer à plusieurs reprises son souhait de faire du Parc national de La Réunion un outil de préservation et de valorisation des richesses de l'île. L'objectif pour le CCEE était de contribuer à faire du Parc national un outil qui réponde aux aspirations des Réunionnais. Pour cela, il avait confié à l'Association réunionnaise d'éducation populaire le soin de mener « un diagnostic pour une stratégie culturelle du Parc national de La Réunion ».

Partie prenante du Bureau et du Conseil d'administration du Parc national de La Réunion depuis son installation en 2007, le CCEE a siégé également au sein du comité de pilotage de la Charte, pour représenter le secteur associatif, aux côtés des élus, des services de l'État et du représentant du secteur économique.

Poursuivant cette démarche et se positionnant comme une force de propositions, le CCEE, composé essentiellement d'acteurs de la société civile, a souhaité apporter à nouveau sa contribution dans la rédaction du projet de Charte du Parc national de La Réunion.

Le CCEE a ainsi pu élaborer une contribution sur la Charte du PNR, avec le précieux concours des services du Parc bien sûr, mais également de l'Association réunionnaise de l'éducation populaire, de l'AD2R dont les actions portent sur les territoires concernés par l'aire optimale d'adhésion et enfin du Conseil économique et social régional pour son expérience de conseil consultatif.

Aussi, la contribution du CCEE s'est-elle déclinée en quatre parties. Tout d'abord, elle s'est attachée à présenter les valeurs et les grands principes à inscrire dans la Charte visant à faire du **Parc national de La Réunion un outil de valorisation, de préservation, de conservation, de connaissance et d'éducation.**

Ensuite, elle a insisté sur la nécessité pour la Charte de retenir la culture comme élément fondamental et moteur des territoires concernés à travers l'initiation, la promotion et le soutien d'actions de mise en valeur et de développement du patrimoine matériel et immatériel. Le CCEE a souhaité que **le Parc national de La Réunion, à travers sa Charte, valorise la dimension**

**culturelle de ses territoires. De plus, il devra considérer l'aspect culturel, « au sens de rappel des traditions et des lieux de mémoire », et l'ériger, en tant qu'instrument de fierté pour une population** qui a su intégrer harmonieusement des composantes ethniques et religieuses très différentes, conserver des valeurs familiales fortes, développer un art de vivre particulier et s'ouvrir avec générosité aux autres.

Pour le Conseil, cette contribution<sup>1</sup> visait également à montrer combien il est important pour la Charte d'œuvrer en matière **d'éducation relative à l'environnement**. En effet, en tant que support de l'éducation à l'environnement, le Parc national doit inviter les Réunionnais à transformer, améliorer, clarifier et/ou enrichir leur rapport à l'environnement et favoriser l'acquisition de connaissances au sujet de l'environnement, de valeurs, de comportements et de compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la résolution des problèmes de l'environnement et à la gestion de la qualité de l'environnement.

Enfin, il s'agissait pour le Conseil d'insister sur l'utilité d'instaurer le **Conseil économique social et culturel** au sein du Parc national de La Réunion. La présence d'une instance consultative, à savoir un CESC au niveau du Parc national de La Réunion (à l'instar du CESR et du CCEE pour le Conseil régional, des conseils de développement pour les EPCI, des conseils de quartiers pour les communes, ...) est une des conditions de réelle mise en œuvre de la démocratie participative et du respect des principes de gouvernance qui viennent enrichir la démocratie représentative. Le CCEE souhaite aussi qu'en matière de suivi et de mise en œuvre de la Charte, le Conseil économique social et culturel (CESC) assure plus précisément une mission d'observation, une mission d'évaluation, une mission de «force de propositions».

En conclusion, le CCEE souhaite que la Charte du Parc national de La Réunion participe à la coordination et à la mise en cohérence d'actions dans l'aire optimale d'adhésion pour que celle-ci soit pour La Réunion et les Réunionnais un espace de nature, un espace de culture, un espace de mémoire, un espace d'éducation, un espace au cadre de vie exemplaire, un espace de production et d'innovation, un espace de partage.

**Il est à noter que les services du Parc National de La Réunion ont informé le CCEE que le contenu de sa contribution a été pris en compte dans la rédaction du projet de charte et qu'elle sera en partie adossée en annexe de la charte** (valeurs, principes et valorisation de la dimension culturelle du territoire à travers le patrimoine matériel et immatériel de celui-ci).

### ► *Plan de développement stratégique de l'Université de La Réunion à l'horizon 2020*

Le président de l'Université de La Réunion a sollicité l'avis du CCEE sur l'une des étapes clés de la réflexion qu'il a engagée depuis 2008 concernant la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement supérieur instaurée par la loi LRU<sup>2</sup> du 10 août 2007, à savoir le Plan de développement stratégique de l'Université de La Réunion à l'horizon 2020.

Bien que félicitant l'Université de l'avoir associé à sa démarche de concertation, le CCEE n'a pu cependant réunir l'ensemble de ses instances en raison du délai contraint de consultation. Seule la commission 2 réunie en urgence

---

<sup>1</sup> Cette contribution est téléchargeable sur le site du CCEE [www.ccee.re](http://www.ccee.re)

<sup>2</sup> Loi relative aux libertés et responsabilités des Universités.

a examiné le document et formulé des observations. Cet avis a été adopté en Bureau le 22 septembre 2010.

Les observations principales de la commission ont été les suivantes :

- le PTU<sup>3</sup> Nord est-il en mesure de s'affirmer en pôle de formation dans l'agro-alimentaire dans la mesure où 90 % du potentiel économique se situe dans le Sud ?
- l'Université de La Réunion doit continuer à approfondir son dispositif d'orientation active en veillant à bien développer l'ensemble des dimensions qu'il comporte - l'information, le conseil et l'orientation - à travers une démarche préparée et concertée avec les lycées et porter dans ce cadre une attention particulière au public des étudiants handicapés en les aidant notamment à formuler leur projet d'étude ;
- la mise en réseau de l'Université de La Réunion avec des universités françaises, européennes et étrangères doit être inscrite comme une action prioritaire de l'OS 4 (orientation stratégique) - *Assurer un rayonnement international et attirer des étudiants, enseignants et chercheurs étrangers* ;
- la réussite de ce Plan stratégique qui vise à conduire la révolution culturelle qu'induit la loi LRU n'est possible que si l'Université bénéficie de moyens financiers et humains en nombre suffisant. Dans ce cadre, il est indispensable que l'UR ne se contente pas de redéployer les moyens existants ou de compter sur le volontarisme des personnels. De même, en matière de gestion des ressources humaines, il est nécessaire d'avoir une politique d'emplois pérennes.

## **2 - LES AUTOSAISINES**

Elles se répartissent en 3 points :

1. Le séminaire du CCEE
2. Les réflexions et actions des commissions ;
3. Les dossiers transversaux.

### **2-1] Le séminaire du CCEE**

Le CCEE a organisé son séminaire les 27 et 28 mars visant à l'élaboration de propositions à destination des nouveaux élus régionaux pour la mandature 2010-2014.

En sa qualité de conseil consultatif auprès du Conseil régional, le CCEE émet, depuis sa création en 1984, des avis selon ses champs de compétences, à savoir la culture, l'éducation et l'environnement.

S'inscrivant comme force de propositions et sur la base d'un bilan de mandature régionale 2004-2010, d'informations recueillies auprès de l'AGILE sur les programmes européens, de l'examen des grandes orientations de la mandature 2010-2014 exprimées par le Président du Conseil régional à la suite de son élection le 26 mars 2010, le CCEE a formulé des propositions<sup>4</sup> en matière de culture, d'audiovisuel, de technologies de l'information et de la communication, d'éducation, de formation professionnelle, de coopération régionale, d'environnement, d'aménagement, de déplacement, de sport, de tourisme, de socio-éducatif...

---

<sup>3</sup> Parc technologique universitaire.

<sup>4</sup> Téléchargeables sur le site Internet du CCEE ([www.ccee.re](http://www.ccee.re)).



## **2-2] Les réflexions et actions des commissions et du Bureau**

Plusieurs axes de travail du CCEE voient leur poursuite et/ou leur achèvement au cours de cette année. Mais c'est l'activité des groupes de projet qui s'est trouvée renforcée cette année par l'organisation de manifestations phares.

En effet, le renfort des groupes de projet auprès des commissions a vu l'activité du Conseil s'intensifier, notamment à travers différentes actions : la co-organisation de la Rencontre numérique, l'opération « 1 nuit pour La Réunion », la journée autour de l'éducation à l'environnement et bien sûr dans l'organisation de 2 événements majeurs, le colloque inter-CCEE sur le thème « La place des Outre-mer dans le sport français » et « Le Salon régional de l'éducation », traitées en rubrique 2.2] - Dossiers transversaux. Les groupes « Handicap » et « Identité » ont conduit, quant à eux, des moments de réflexions et d'échanges.

Dans cette partie, un point est également fait sur les missions du CCEE. Moments privilégiés de recueil d'informations actualisées et de partage d'expériences en rapport avec les travaux des commissions, elles sont aussi l'occasion de faire connaître les positions du CCEE dans divers réseaux.

### **2-2-1] Commission 1**

En 2010, la commission a été en mesure de finaliser deux dossiers sur lesquels elle travaillait depuis 2008 : un rapport audiovisuel et une synthèse faisant le point sur la situation du livre à La Réunion et proposant des pistes d'action.

Deux nouveaux dossiers ont vu le jour, l'un consacré à la transmission intergénérationnelle, l'autre ayant vocation à permettre la réalisation d'une étude sur les pratiques culturelles des Réunionnais.

L'activité de la commission a également consisté en des préparations et restitutions de missions sur les arts plastiques et les langues régionales.

#### **► *Rapport audiovisuel***

Les travaux entamés en 2008 avaient conduit la commission à s'interroger sur la mission de service public que devait remplir le secteur de l'audiovisuel et dans quelle mesure celle-ci pouvait être de qualité.

En 2010, ils ont été enrichis :

- d'une nouvelle analyse de la grille des programmes de Radio Réunion, permettant un comparatif avec celle qui avait fait l'objet d'écoutes en 2008 ;
- d'un entretien avec Benoît SAUDEAU, directeur régional de RFO Réunion, permettant de faire le point sur l'actualité récente de par les enjeux liés à la mise en place Outre-mer de la Télévision numérique terrestre en novembre 2010.

Après adoption en Assemblée plénière le 20 octobre dernier, le rapport finalisé a été transmis à l'ensemble des partenaires<sup>5</sup>.

#### **► *Le livre à La Réunion***

Estimant que le secteur du livre était insuffisamment soutenu à La Réunion, la commission a souhaité apporter sa contribution à la réflexion globale.

---

<sup>5</sup> Ce rapport est disponible sur le site Internet du CCEE : [www.ccee.re](http://www.ccee.re)

Après avoir rencontré des représentants des différents secteurs du livre (création, édition, imprimerie, diffusion et institutionnels), la commission a formulé des propositions qui ont été adoptées lors du Bureau du 25 août 2010<sup>6</sup>.

### ► *Projet «Rakontër souvenirs»*

La commission a travaillé sur les principales modalités du projet, en posant sa philosophie générale.

«Rakontër souvenirs» est ainsi un projet dont l'objectif principal est le renforcement du lien intergénérationnel autour de la collecte de la mémoire vivante des gramoun.

Plus précisément, l'orientation retenue porte sur : «Regards koméla sur le temps lointan», où il s'agit de favoriser la collecte par le jeune lui-même, ce qu'il en retient, comment il la traite, la formalise et la restitue.

Un premier travail a permis de définir plus précisément les modalités potentielles du projet (profil des enquêteurs, personnes à solliciter, thématiques, formes de rendu et exploitation de la collecte).

Le projet s'appuierait sur un comité organisateur (CCEE, UDIR, Rectorat, DJSVA, Parc national...) qui en définirait les modalités, en établirait le règlement intérieur et en assurerait le suivi.

La commission a également travaillé sur une première trame pour un règlement intérieur (présentation sommaire du projet, composition du comité organisateur, conditions de participation, thématiques de collecte, formats attendus, principes d'exploitation, protocole de diffusion, etc...), qu'elle complètera par la suite, en collaboration avec les futurs partenaires du projet.

Enfin, une première série de rencontres a eu lieu en vue d'initier des partenariats : le 18 mars avec Serge FABRESSON de la DJSVA, le 15 avril avec Ali SEKKAKI et Luc SOUVET du service DAAC du Rectorat. Séduits par le projet, ces derniers feront remonter ces premiers éléments à leurs hiérarchies respectives.

Le projet n'ayant pas été finalisé, sa poursuite en 2011 sera donc conditionnée à une validation par la prochaine assemblée du CCEE.

### ► *Étude «Pratiques culturelles»*

Les travaux d'élaboration du projet de révision du SAR avaient révélé la préoccupation de la Région Réunion d'accorder une place de choix à la dimension culturelle de l'aménagement, en tant que vecteur d'équilibre au service de la cohérence territoriale.

Interpellée, la commission 1 se proposait de lancer une étude pouvant contribuer à mieux appréhender les pratiques culturelles et culturelles des Réunionnais, de manière à ce qu'elles soient prises en compte dans la construction de la ville réunionnaise de demain.

Faute de temps, l'élaboration d'un cahier des charges pour cette étude n'a pu être réalisée. La poursuite de ce dossier en 2011 sera donc conditionnée à une validation par la prochaine assemblée du CCEE.

---

<sup>6</sup> La synthèse de ces auditions et les propositions formulées sont disponibles sur le site Internet du CCEE : [www.ccee.re](http://www.ccee.re)

## ► *Autres actions*

Outre ces axes de réflexion, la commission a pris part à plusieurs manifestations relevant du partenariat avec des associations.

### - *la 7<sup>ème</sup> édition de LanKRéol*

La commission a poursuivi son action visant à encourager le développement de productions littéraires en créole réunionnais en organisant pour la septième année consécutive LanKRéol, concours d'écriture en créole réunionnais, en partenariat avec l'UDIR et la Ligue de l'enseignement-Fédération de La Réunion, sous l'égide du Conseil régional.

Les participations et résultats des éditions précédentes du concours LanKRéol vérifient la qualité des productions littéraires en langue créole réunionnaise et témoignent de l'intérêt accru porté à la langue :

- depuis 2004, ce sont 92 candidatures, 139 œuvres examinées et 19 auteurs primés et remarqués ;
- LanKRéol 2009 marque la montée en puissance du concours : 26 candidats déposent 50 œuvres. 5 auteurs sont primés et remarqués ;
- LanKRéol 2010 : sont recensés 29 candidats et 70 œuvres, dont 6 d'entre elles sont remarquées.

Le 28 octobre 2010, dans le cadre de la Journée internationale créole, le prix LanKRéol 2010 a été décerné à Sophie BRIDIER, pour sa nouvelle «**Siklonn Eva**».

Par ailleurs, six auteurs ont été remarqués, ce qui leur permettra de se faire publier en 2011.

Enfin, le recueil édité par le CCEE regroupant les œuvres primées et remarquées en 2009, a été diffusé.

### - *Stage Rakontër zistwar 19-23 juillet*

Une fois de plus, le CCEE accompagne et encourage la transmission orale en soutenant l'organisation des stages de « Rakontër zistwar ». Impliquant également l'UDIR, la Ligue de l'enseignement – Fédération de La Réunion, la JPA, la Fabrik et le Rectorat, ces stages permettent à des parents d'élèves, des enseignants, des détenus, des membres d'associations ou encore d'institutions publiques de suivre une formation de conteur en langue créole réunionnaise. Parmi les objectifs généraux, on recense :

- l'acquisition de techniques de base pour raconter (maîtrise de la gestuelle, de la voix, des expressions du visage, de la mémorisation, de l'improvisation...) ;
- l'ouverture culturelle autour du conte, en relation avec la tradition (proverbes, devinettes, faits culturels, expressions imagées du créole...) ;
- la constitution d'un corpus de contes réunionnais.

### - *Journée mondiale de la philosophie – 18 novembre*

Depuis les débuts de cette manifestation de promotion et de démocratisation de la pratique de la philosophie en 2005, le CCEE est partenaire, aux côtés du Cercle philosophique réunionnais et de la Chaire de l'UNESCO.

Ainsi, le CCEE a organisé dans ses locaux une conférence de presse, le 18 octobre, afin de lancer l'édition 2010 de cette journée, de la relayer sur le plan local et de diffuser le bilan de l'édition 2009, édité par le CCEE.

Le 2<sup>ème</sup> Salon régional de l'éducation a été l'occasion pour la commission de proposer un débat questionnant : « **La philosophie par tous et pour tous : réalité ou utopie ?** », faisant intervenir les philosophes Arnaud SABATIER, Lucien BIEDINGER et Bernard JOLIBERT. Ainsi, il est apparu que si tout le monde peut

mettre à profit les enseignements qu'elle apporte, la philosophie peut quelquefois être dévoyée, notamment par les sectes. Elle nécessite donc que ses porte-parole soient bien formés, en particulier lorsque les enseignements sont dispensés à des écoliers.

- *Élaboration de propositions de débats pour le deuxième Salon régional de l'éducation*

Outre le débat proposé sur la philosophie, la commission 1 a organisé l'intervention de trois professeurs, de manière à permettre au public du Salon de mieux appréhender les enseignements en créole existants. Ainsi, la conférence « **Apprendre dans sa langue maternelle : sur un territoire avec une population en majorité créolophone, quels outils développer en vue d'une véritable démocratisation de l'acquisition des savoirs ?** » a-t-elle permis de développer les exposés suivants :

- «**La classe maternelle bilingue créole**» par Laurence DALEAU-GAUVIN, professeur habilitée à enseigner la LCR<sup>7</sup> ;
- «**Les cours de LCR : l'école de la tolérance et de la citoyenneté**» par Michèle SAINTE-ROSE, professeur certifiée de créole réunionnais et de français ;
- «**Le provokbek ou programme d'enseignement en kréol morisien dans les écoles catholiques**» par Cindy DESALLES, professeur de kréol morisien et d'anglais au collège Saint Mary's West et Présidente de l'association des professeurs de créole mauricien, l'APLKKM.

## 2-2-2] Commission 2

Cette année, la commission s'est engagée dans une réflexion sur la situation de l'illettrisme à La Réunion.

Son activité s'est articulée également avec celle menée par les groupes de projet dont ceux axés sur l'accompagnement ou l'organisation de deux événements : le deuxième Salon régional de l'éducation et la Journée ErE du 14 octobre (Cf. 2.2] « Dossiers transversaux »).

### ► *Situation de l'illettrisme à La Réunion*

L'objectif de la commission à travers cette réflexion était de préparer sa participation à la rencontre nationale du Forum permanent des pratiques de l'ANLCI prévue du 5 au 7 mai 2010 à Lyon et de permettre ainsi au CCEE d'accompagner les actions fortes de la collectivité régionale par la formulation de propositions.

Pour ce faire, elle a organisé plusieurs rencontres avec des acteurs intervenant dans ce champ et proposé l'organisation d'un débat pour le Salon régional de l'éducation 2010.

En ce qui concerne les rencontres, elles ont eu lieu avec :

- la Commission « Développement humain » du CESER. Celui-ci ayant participé au précédent forum de l'ANLCI (2007) et préparant un rapport sur l'illettrisme à La Réunion, la commission l'a invitée à venir présenter les objectifs de sa réflexion ;
- Michel LATCHOUMANIN, professeur des universités en sciences de l'éducation à l'Université. Il s'agissait pour la commission de recueillir le regard du formateur et chercheur sur la problématique de l'illettrisme à La Réunion ;

---

<sup>7</sup> LCR : Langue et civilisation régionale.

- *Johnny DIJOUX*, responsable du CIRILLE. Cet échange a permis à la commission de mieux appréhender les points suivants : les acteurs du dispositif « prévention et lutte contre l'illettrisme », les principaux objectifs du plan stratégique 2007-2013, les indicateurs pour les champs de la prévention et de la lutte à travers un rappel des résultats des évaluations de CM2 et ceux de l'enquête IVQ<sup>8</sup> de l'INSEE de 2008, les dispositifs de prévention et le dispositif Ateliers permanents de lutte contre l'illettrisme (APLI) ;
- *Gillette STAUDACHER*, professeur à l'Université de La Réunion et vice doyenne de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines pour une présentation de ses travaux de recherche (UE<sup>9</sup> libre de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme et DU<sup>10</sup> de formation de formateurs).

L'objectif de la commission de se rendre en mission à la rencontre nationale organisée par l'ANLCI n'a pu cependant se concrétiser pour des raisons liées à l'installation de la nouvelle assemblée régionale (non renouvellement de la délégation de signature, délais très courts pour la réservation des billets d'avion, ...). Faute d'éléments, la commission n'a pas poursuivi sa réflexion.

Elle a souhaité cependant réfléchir à la structuration d'un débat sur ce thème en vue du Salon de l'éducation. Compte tenu du fort taux d'illettrisme qu'enregistre toujours l'île (21 % de la population des 16-25 ans contre 9 % en métropole), il paraissait en effet opportun à la commission de s'interroger, au-delà des chiffres, sur les causes de l'illettrisme à La Réunion, sur leur prise en compte dans les dispositifs en cours et plus généralement sur la méthode développée jusqu'ici pour lutter contre ce fléau. « Quelles solutions adaptées à l'ampleur et à la nature du problème à La Réunion mettre en œuvre pour une meilleure prévention ? » telle était la problématique envisagée pour ce débat.

Informé de l'organisation d'États généraux de l'illettrisme à La Réunion prévus courant octobre et novembre et d'une restitution des travaux à la même période que le Salon régional de l'éducation (18 novembre), le CCEE a décidé d'annuler son débat pour éviter qu'il ne fasse doublon.

### ► *Élaboration de propositions de débats pour le deuxième Salon régional de l'éducation*

Au-delà du débat sur l'illettrisme à La Réunion, la commission a également proposé comme thème à inscrire au programme de la deuxième édition, celui de « **l'impact de l'image et de l'éducation à l'image** ». La problématique de ce débat qui a fait intervenir deux membres des commissions 1 et 2 a été la suivante : Quel est l'état de la recherche et des analyses diverses sur l'impact de la télévision, des jeux vidéos et de l'image en général sur les jeunes ? Quelles solutions apportées ? Une éducation à l'image ?

Ce débat programmé le 18 novembre a donné lieu à un échange sur les stratégies ou les actions de prévention à mener en matière d'éducation à l'image.

## 2-2-3] Commission 3

L'activité de la commission pour l'année 2010 a été essentiellement marquée par le suivi de l'étude « Le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion ».

<sup>8</sup> Information et vie quotidienne.

<sup>9</sup> Unité d'enseignement.

<sup>10</sup> Diplôme universitaire.

### ► Étude «Le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion».

Pour rappel, le CCEE a commandé en 2009 une étude auprès du groupement ES0I-AD2R-IRFD retenu à l'issue d'un avis d'appel public à la concurrence. Cette étude, menée en partenariat avec le CRAJEP, vise à cerner les spécificités réunionnaises de l'Éducation populaire. De plus, la mise en évidence, au travers de cette étude, des difficultés rencontrées par ce secteur et les réponses à y apporter, doit contribuer à valoriser et à soutenir ce dernier.

Les objectifs de l'étude se déclinent ainsi :

- dresser un état des lieux quantitatif et qualitatif du monde réunionnais de l'Éducation populaire en 2009 ;
- évaluer la place, le rôle, l'action et le fonctionnement du champ associatif de l'Éducation populaire ;
- recenser et analyser les difficultés rencontrées et faire émerger des pistes d'action.

Le suivi de cette étude était assuré par un comité de pilotage composé du CCEE (commission 3), de la CRES, du CRAJEP et de la DJSVA.

Le comité de pilotage s'est réuni six fois en 2010. Un de ses rôles a consisté à s'assurer de l'adéquation entre les prescriptions du cahier des charges et le rendu progressif de l'étude. Les premières réunions du comité de pilotage ont permis un recadrage du groupement en charge de l'étude notamment sur le contenu de la partie historique. En effet, l'élaboration de celle-ci s'est heurtée à la difficulté de trouver des sources d'archives fiables et en nombre suffisant.

Le comité de pilotage a également défini le contenu du questionnaire adressé dans le cadre de l'enquête et le corpus des 25 associations d'Éducation populaire enquêtées répondant aux critères du cahier des charges (agrément Jeunesse et sports, représentées au CCEE, représentées au CRAJEP).

Dans le cadre de cette étude, afin de mesurer la convergence de vision des acteurs de l'Éducation populaire sur leur champ d'intervention et faire émerger des propositions et pistes de travail, une table ronde a été organisée dans les locaux du prestataire avec les associations enquêtées.

Outre un « croisement de regards » entre ces associations pour une mise en perspective de leurs propres points de vue, cette table ronde a permis d'identifier « dix pistes de progrès » destinées à améliorer le fonctionnement et l'action des structures d'Éducation populaire à La Réunion.

Le groupement a procédé au rendu final de l'étude en octobre 2010. Ce dernier a fait l'objet d'une validation en Assemblée Plénière (20 octobre) puis d'une présentation publique dans le cadre du Salon régional de l'Éducation (18 novembre).

#### *\* Perspectives*

Une des propositions concrètes et réalisables à court terme qui ressort de la conduite de cette étude, concerne le dépôt des archives des associations d'Éducation populaire, aux Archives Départementales de La Réunion.

En effet, le groupement en charge de l'étude a constaté une véritable amnésie archivistique concernant la mémoire écrite de l'Éducation populaire au niveau local.

La traçabilité des mouvements de l'Éducation populaire aux Archives Départementales de La Réunion est pratiquement nulle. La démarche de recherche renvoie vers les archives des structures lorsqu'elles existent. Mais lorsqu'une association disparaît se pose la question du devenir de sa mémoire.

Il est aujourd'hui nécessaire de capitaliser les documents relatifs à la traçabilité administrative et institutionnelle de la vie de l'association car ils représentent les seules traces concrètes de cette dernière en cas de dissolution.

La solution suggérée par le groupement en charge de l'étude est d'organiser un dépôt des archives des structures d'Éducation populaire au sein des Archives départementales de La Réunion, seul espace permettant une conservation et une protection des documents.

Cette démarche pourrait se faire sous l'impulsion du CRAJEP, de la DJSVA et du CCEE et, dans un premier temps, à partir des structures volontaires représentées au CCEE.

### ► *Rencontres*

#### *\* avec Bernard BIER*

Dans le cadre de la réalisation de l'étude sur le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion, le CCEE a saisi l'opportunité du passage dans le département de Bernard BIER, chercheur de l'INJEP pour organiser une table ronde avec les conseillers, sur la base d'une commission 3 élargie. Étaient également conviés le CRAJEP, la CRES, la DJSVA ainsi que le groupement ESOI-AD2R-IRFD en charge de l'étude.

Cette rencontre coïncidant avec le rendu de la première partie de l'étude sur l'historique (chronologie) de l'Éducation populaire à La Réunion, l'objectif était de pouvoir comparer le récit local au contexte national afin de déboucher sur une mise en perspective de cette partie de l'étude.

Cette table ronde a donné lieu à des échanges riches et formateurs sur la notion d'Éducation populaire.

#### *\* avec Laura BASSETTI*

Sur sollicitation de Laura BASSETTI, la commission a rencontré cette dernière, journaliste de profession engagée dans la rédaction d'un recueil de contes pour enfants (10 contes d'environ 3 pages) traitant chacun d'un thème lié à l'environnement et au développement durable (tri des déchets, pollution lumineuse, préservation des espèces...) avec à la clé, dans chacun d'eux, une morale de sensibilisation.

Son souhait était de pouvoir disposer d'interlocuteurs maîtrisant les différents thèmes traités et capables de la conseiller sur la crédibilité et la pertinence de la mise en scène de chacune des problématiques.

Laura BASSETTI a exposé également à la commission les différentes étapes de sa démarche qui l'ont conduite à rédiger ce recueil de contes.

La commission a apporté son soutien au projet en soulignant l'originalité des différents contes et celle de l'approche avec laquelle les différents thèmes sont abordés. Elle a pu apporter son expertise notamment sur des champs comme la pollution lumineuse ou la préservation des espèces.

Par ailleurs, pour l'aider dans la rédaction de son ouvrage, une série de contacts et de personnes ressources, en fonction des thèmes, lui a été communiquée.

## **2-3] Les dossiers transversaux**

### **2-3-1] Colloque inter-CCEE– La Réunion – 14, 15 et 16 novembre**

#### **► *La préparation***

En 2010, il revenait au CCEE de La Réunion d'organiser le colloque inter-CCEE. Le thème choisi pour cette édition « La place des Outre-mer dans le sport français » avait été proposé lors d'un précédent colloque qui s'est déroulé en 2006 en Guadeloupe (« Regards croisés sur 60 ans de départementalisation »). Un groupe de projet a été mis alors en place pour assurer la gestion de ce projet qui se donnait également pour objectif d'être l'événement phare de cette fin de mandature.

Parallèlement à la mise en place de ce colloque, le groupe devait procéder à la mise à jour de la base de données sport du CCEE sur les thématiques suivantes : l'historique du sport à La Réunion, le sport de haut niveau, les équipements sportifs et les sources de financement de l'activité sportive.

La mission a été confiée à un prestataire, Mme Cécile MARPIGA.

De même, afin de permettre, lors du colloque, un travail d'analyse croisée de ces données pour chacun des territoires, une duplication de la base de données a été réalisée et transmise aux CCEE de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de Mayotte. L'idée étant que chaque CCEE puisse compléter la base transmise, sur les thématiques évoquées précédemment, avec les données propres à son territoire. L'ensemble de ce travail de collecte devant être analysé lors de la session inter-CCEE.

La mise en place du colloque a nécessité un long travail préparatoire qui a démarré dès le mois de février.

Les propositions de format et de contenu de la manifestation ont systématiquement fait l'objet d'une validation par le groupe de projet. Ce qui a nécessité une douzaine de réunions, à l'issue desquelles 5 thèmes ont été identifiés :

- 1) Sport de nature et tourisme
- 2) Sport, culture, identité et traditions
- 3) Sport de haut niveau et reconversion
- 4) La pratique sportive de loisirs et de santé
- 5) Sport et économie

À partir du mois de septembre, afin d'aborder une dimension plus opérationnelle dans l'organisation des débats et des ateliers, différents comités se sont substitués au groupe de projet.

Un comité pédagogique a été constitué pour chacune des 5 thématiques traitées et regroupait, outre des membres du CCEE, des personnes ressources, des experts issus d'institutions (DJSVA ; Région, Département, Agence régionale de la santé, Office national des forêts, Ile de la Réunion tourisme, Parc national de La Réunion), d'associations ou de la société civile.

Parallèlement à ces comités pédagogiques, un comité de pilotage regroupant la puissance publique (État, Région, Département, Association des maires du Département de La Réunion) a été mis en place pour assurer le lien avec l'échelon politique et institutionnel.

Par ailleurs, afin d'assurer la promotion médiatique de ce colloque, un groupe « média » réunissant les 3 quotidiens locaux de la presse écrite a été mis en place.



En terme de communication sur ce colloque, le Conseil a également procédé à :

- l'organisation d'une conférence de presse ;
- la publication d'une pleine page d'informations sur la manifestation dans la presse écrite régionale ;
- un mailing d'invitation auprès de 700 destinataires.

Le groupe de projet a également organisé deux réunions de présentation du colloque à l'attention de l'ensemble des adjoints aux sports, des directeurs des services des sports et des OMS, des 24 communes de l'île.

À noter enfin que, dans le cadre des travaux préparatoires de ce colloque, le groupe de projet a lancé une enquête visant à mettre en évidence la réalité de la représentation des mouvements sportifs domiens au sein des instances nationales ainsi que la présence ou non de politiques de développement en direction de l'Outre-mer. À cet effet, un questionnaire a été adressé à l'ensemble des fédérations sportives (fédérations olympiques, non olympiques...).

### ► *La manifestation*

Organisé en partenariat avec le CROMS et le CROS de La Réunion, le colloque s'est déroulé au Domaine des Pierres à Pierrefonds (Saint-Pierre).

Au regard du taux de fréquentation sur les 2 jours (environ 250 personnes), le CCEE peut affirmer que le colloque a rencontré un succès significatif et a suscité un vif intérêt de la part des acteurs du monde sportif, des institutions et du public en général.

Ce colloque s'est articulé en 2 temps :

- le dimanche 14 novembre consacré à la session inter-CCEE ;
- les lundi 15 et mardi 16 novembre ouverts au public et organisés sous la forme d'ateliers, de table ronde et de conférences.

Les délégations extérieures étaient composées des membres du CCEE de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de Mayotte. À noter la présence d'un élu du Conseil régional de Martinique, M. Thierry FONDELLOT, Président de la Commission des sports.

Pour les interventions au sein des différents ateliers, le CCEE a également accueilli un certain nombre de personnalités extérieures :

- Yves LESPERAT, Administrateur de la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) – Ancien CTN FFRP ;
- Dr. Christian BENEZIS, Fédération nationale des OMS ;
- Monique MILLOT-PERNIN, Commissaire aux comptes et expert comptable, Présidente du Comité d'audit du Conseil général de la Banque de France ;
- Jean-Claude SPITZ, Vice-président honoraire du Conseil supérieur de l'Ordre des experts comptables.

Une restitution des Assises territoriales du sport et du développement durable organisées par le CROS et la DJSVA en octobre, a également pu avoir lieu en clôture du colloque.

À l'issue du colloque, une série de propositions a été formulée dans chacune des thématiques traitées. Celles-ci feront l'objet d'un travail de synthèse qui sera intégré aux actes du colloque dont l'élaboration est prévue pour le premier semestre 2011.

## **2-3-2] Salon régional de l'éducation à La Réunion**

Dans la continuité du Salon 2009, le CCEE a renouvelé son partenariat auprès de la Ligue de l'enseignement - Fédération de La Réunion pour l'édition 2010 du Salon régional de l'éducation qui s'est déroulée du 17 au 20 novembre au parc des expositions et des congrès de Saint-Denis. Dans ce cadre, il a été associé tout au long de l'année à l'ensemble des travaux du comité de pilotage du Salon et s'est engagé à organiser l'espace « conférences & débats » de la manifestation. Cette opération définie dans le cadre d'un groupe de projet a été mise en œuvre par le CCEE.

L'espace « conférences & débats » qui s'est tenu dans le hall A du parc des expos a ainsi proposé les 17, 18 et 20 novembre onze débats ouverts au public. Cette programmation a été construite à partir des propositions des partenaires du Salon - Ligue de l'enseignement, service RunTic du rectorat, Prévention Maif, CRDP et correspondant de la défenseure des enfants – ainsi que celles des commissions et des groupes de projet du CCEE.

En ce qui concerne notre Conseil, les thèmes de débat retenus pour cette édition ont été les suivants :

- apprendre dans sa langue maternelle ;
- la scolarisation des élèves handicapés à La Réunion : avancées, difficultés, propositions ;
- la philosophie pour tous ou par tous : réalité ou utopie ;
- le champ associatif de l'Éducation populaire à La Réunion ;
- un réseau des acteurs de l'EEDD<sup>11</sup> – Ile de La Réunion ;
- impact de l'image et éducation à l'image.

Pour ce qui est des partenaires, les échanges ont eu pour thème :

- le rôle de la CNIL dans l'éducation aux usages des TIC ;
- faire société : retrouver ensemble le goût de l'avenir ;
- la sécurité routière, priorité nationale ;
- parole aux jeunes.

Le Salon régional de l'éducation étant une nouvelle fois couplé avec la Fête de la Science, le CCEE a également ouvert son espace de débats au CIRAD pour la présentation de son film « Baobabs, entre ciel et terre ».

Pour cette année, la programmation de cet espace a accueilli un public plus nombreux qu'en 2009 (environ 380 personnes) et a donné lieu, de l'avis des participants, à des échanges riches et fructueux. Il est à noter que les conseillers du CCEE ont assisté aux débats organisés et ont assuré, pour certains d'entre eux, l'animation ou ont présenté des interventions.

## **2-3-3] Éducation à l'environnement**

En 2010, le Conseil a mis en place un groupe de projet dédié à l'Éducation relative à l'environnement (ErE) afin de contribuer à valoriser ce secteur. L'objectif prioritaire du groupe était de réaliser un événementiel permettant la structuration de l'ErE à La Réunion, à travers la pose des bases d'un réseau, regroupant les différents acteurs et partenaires .

En effet, le CCEE qui a eu l'opportunité d'être convié dans ce domaine à des regroupements régionaux, nationaux ou internationaux (Assises de Caen, de Lille, 5<sup>ème</sup> Congrès mondial à Montréal...) a souvent pu constater l'absence de représentants de La Réunion et ceci, en grande partie, en raison du manque de

---

<sup>11</sup> Éducation à l'environnement et au développement durable.

représentation officielle de ce secteur au niveau local. L'essoufflement de la dynamique liée au Collectif réunionnais des acteurs de l'ErE, créé en 2000, plaidait également en faveur d'une mise en réseau des acteurs.

La mise en place de cette manifestation a fait l'objet de la part du groupe de projet d'une démarche participative. En effet, plusieurs réunions ont été organisées avec les principaux intervenants du secteur de l'ErE (institutions, associations...). Ces réunions ont permis la validation systématique par les acteurs de l'ErE eux-mêmes, de l'ensemble des éléments relatifs à cette manifestation (forme, pertinence, objectifs, contenu, public, date...) permettant ainsi une appropriation du projet sous sa forme la plus large.

Le CCEE a donc organisé le 14 octobre, au Conservatoire Botanique National de Mascarin les « Rencontres du réseau EEDD – Ile de La Réunion ».

Les objectifs principaux de la manifestation, ouverte aux acteurs de l'ErE et au grand public étaient les suivants :

- rassembler les acteurs agissant dans les secteur de l'ErE ;
- avoir une vision partagée de l'ErE ;
- poser les bases d'un réseau réunionnais.

Afin de bénéficier de l'éclairage d'un intervenant du collectif national de l'ErE, le CCEE avait convié Benoît RENÉ, responsable du GRAINE de Basse Normandie.

Par ailleurs, il était convenu que cette journée du 14 octobre trouverait un prolongement le 18 novembre, lors du Salon régional de l'Éducation, à travers un atelier consacré aux modalités de fonctionnement et à l'animation du réseau.

### ► *Déroulement de la manifestation*

Les « Rencontres du réseau EEDD – Ile de La Réunion » ont rassemblé une soixantaine de participants (associations, institutions, particuliers, membres du CCEE...) et ont permis des échanges formateurs avec Benoît RENÉ qui a pu exposer les principes de base de l'ErE (vocabulaire, concept...).

Lors de cette manifestation, il a été procédé à la présentation d'actions en matière d'ErE menées par des associations locales. L'idée était de valoriser ces initiatives parfois peu connues du public ou des acteurs de l'environnement eux-mêmes.

Les projets présentés avaient été retenus à l'issue d'un appel à communication lancé par le CCEE à l'attention des acteurs de l'environnement.

Au total, 8 projets ont fait l'objet d'une présentation avec un temps d'échange avec le public.

### ► *Adoption d'une déclaration relative à la création officielle du réseau EEDD – Ile de La Réunion*

En clôture de la manifestation, afin d'officialiser la pose des bases d'un réseau réunionnais de l'ErE, un projet de déclaration a été soumis aux participants (cf. annexe). Les grandes lignes de la déclaration ont été adoptées à l'unanimité et serviront de base pour les futurs documents fondateurs du réseau.

► *Atelier ErE organisé dans le cadre du Salon régional de l'Éducation  
(18 novembre – Parc des expositions NORDEV)*

Conformément au souhait des membres du groupe de projet, un prolongement à la journée du 14 octobre (« Rencontres du réseau EEDD – Ile de La Réunion ») a été organisé dans le cadre du Salon régional de l'Éducation avec la mise en place, le 18 novembre, d'un atelier intitulé : « Un réseau des acteurs de l'EEDD – Ile de La Réunion ».

L'objectif était de maintenir la dynamique liée au réseau initiée le 14 octobre et d'échanger sur les modalités de fonctionnement de ce dernier. L'atelier a rassemblé une trentaine de participants (associations, institutions ,...). Au cours de cette séance de travail, les éléments ci-dessous ont pu être débattus :

- les attentes vis-à-vis de ce réseau (disposer d'une liberté de parole et d'action à travers ce réseau ; partager les mêmes valeurs de l'EEDD ; mettre à disposition les ressources de chacun (plateforme) ; être force de proposition vis-à-vis des institutions...)
- la structuration (la gouvernance ; la question des moyens ; l'interaction des acteurs ; la possibilité de s'appuyer sur une structure existante de référence ) ;
- les premières pistes d'action du réseau (une mise en place opérationnelle du réseau à travers un nom, un logo, des statuts, un règlement intérieur ; une communication auprès du public ; la mise en place d'un annuaire des acteurs de l'EEDD...).

### **2-3-4] Opération « Une nuit pour La Réunion »**

Le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement, accompagné par un collectif d'acteurs, représentants de collectivités, d'associations et de chambres consulaires, est à l'origine de cet événementiel destiné à accroître la sensibilisation en matière de pollution lumineuse, en touchant le plus large public possible. En effet, en 2009, le Conseil a lancé avec des associations, des institutions, l'opération « 1 h pour La Réunion – Éteignons nos lumières ».

Il s'agissait de susciter la prise de conscience face à un phénomène trop peu médiatisé, à la fois des citoyens, des collectivités et des entreprises. Cette opération ayant été jugée satisfaisante par l'ensemble des partenaires (collectivités et EPCI, entreprises et associations), le comité de pilotage a souhaité la pérenniser et organiser une seconde édition en 2010 en l'étendant à une nuit : celle du 8 au 9 octobre.

Citoyens, collectivités et entreprises ont donc été invités à éteindre symboliquement leurs lumières pendant une nuit, à partir de 18 h.

Il est à noter que «Une nuit pour la Réunion – Éteignons nos lumières» fait aussi parti d'un événement national dont l'objectif est d'attirer l'attention du grand public sur les conséquences de la pollution lumineuse tout en renouant un lien avec la nuit. En Métropole, cet événement a été célébré le 24 octobre.

Pour contribuer à cette sensibilisation citoyenne, plusieurs animations ont eu lieu sur différents territoires communaux (**Salazie, Bras-Panon, Entre-Deux, Tampon, Saint-Benoît, le Port, Saint-Leu, Saint-Joseph, Saint-Paul, La Plaine des Palmistes, Saint-Denis**) : observation du ciel, veillée contes et animation musicale à la bougie, projection de films, dîner aux chandelles, extinction des lumières des bâtiments et espaces publics, des équipements sportifs...

Des actions du même type ont été également menées par **le Conseil général, le TCO, le Parc national, la Poste, la SEOR, les FRANCAS et KELONIA.**

Par ailleurs, s'agissant de l'impact réel de cette opération sur la courbe de charge du système électrique de La Réunion, EDF Réunion, partenaire incontournable de cet événement a fourni les données chiffrées suivantes sur la consommation d'énergie électrique :

- consommation plus forte le 8 que le 1<sup>er</sup> octobre car les températures ont été plus élevées de 1° à 2° et le vent plus faible ;
- mais grâce à l'opération, l'écart constaté jusque là s'est annulé.

Il est donc à noter que sans l'opération «Une nuit pour La Réunion», la consommation aurait été plus importante entre 18h30 et 21h30 d'environ 10 MW.

En conclusion, l'impact réel sur la courbe de charge est de 2 à 3% en moins sur la consommation d'énergie électrique, soit l'équivalent de la consommation de 3 000 à 6 000 foyers et environ 30 tonnes de CO2 non émises.

Enfin, le CCEE ne peut que se réjouir du prolongement induit par ce type de manifestation à travers l'exemple des Makes. En effet, cet écart des Hauts de Saint-Louis est le seul village de l'outre-mer qui s'est vu décerné en janvier 2011 le label «villes et villages étoilés». Abrisant l'observatoire astronomique de La Réunion (partenaire actif de l'opération «Une nuit pour la Réunion» ) et militant pour moins de pollution lumineuse la nuit, Les Makes a, dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> édition de ce concours, obtenu une étoile<sup>12</sup>.

### 2-3-5] Rencontre numérique – 16 et 17 septembre

Le CCEE a co-organisé cette manifestation aux côtés de l'association ECI.

Se tenant au Domaine des Pierres, à Pierrefonds, cette première édition qui s'adressait aux élus, responsables institutionnels, associatifs, journalistes, monde éducatif, mais aussi aux citoyens, avait pour thème : « Une ambition réunionnaise : diagnostic ».

Les débats proposés ont porté sur :

- **«Media et numérique : quand le vecteur transforme le contenu»** : à chaque apparition d'un nouveau média, l'on s'est interrogé sur le risque qu'il faisait courir à ceux dits traditionnels. Aujourd'hui, «la toile» véhicule dans tous les sens informations écrites, sonores, visuelles, une gageure pour les professionnels de l'information, obligés de tenir compte des milliers de «journalistes citoyens» qui produisent, en simultané, et de partout, images, sons et textes. Pour autant, peut-on considérer Internet comme un média, ou encore plus, un organe de presse ? Demain, quelle combinaison envisager du couple Internet - médias traditionnels : ennemis mortels, concurrents, compléments, partenaires ? Autant d'articulations qui détermineront la viabilité ou non des modèles économiques de la presse, la fiabilité ou non de l'information proposée ;
- **«L'écriture des films : quelle évolution ?»** : le numérique a poussé à son comble la logique selon laquelle les évolutions technologiques, depuis l'invention du cinéma, ont transformé en profondeur non seulement la pratique du cinéma mais également la forme des films. Il s'agit dès lors, de réfléchir à la manière dont le numérique a influencé l'écriture du scénario, aux modifications de formes qu'il a permis d'introduire dans le discours cinématographique, aux libertés qu'il a accordées, mais également aux tics qu'il a pu générer.

---

<sup>12</sup> Le classement de label va d'une demi étoile à 5 étoiles.

Par ailleurs, la manifestation a également permis de présenter au public des démonstrations, tels le lancement de la TNT, la télé 3D sans lunettes ou encore un drone piloté par téléphone portable.

### **2-3-6] Identité**

Le «grand débat sur l'identité nationale» organisé par le gouvernement fin 2009 a été à l'origine de la constitution de ce groupe de projet. Il a remis sur la place publique et sous les feux de l'actualité l'enjeu identitaire, en suscitant de vifs débats et des positionnements de la part des acteurs politiques.

La consultation nationale ayant été abandonnée, les conseillers ont souhaité néanmoins profiter de ce cadre de travail pour poursuivre leurs réflexions sur ce champ et questionner sa place dans notre société.

#### **► *Débat interne***

Les premières séances d'échanges entre les conseillers ont fait ressortir les points suivants :

- l'existence d'une «manière réunionnaise» d'être français ;
- la reconnaissance de la diversité culturelle ;
- une faculté d'ouverture ;
- une culture de l'échange ;
- l'uniformité culturelle liée à la mondialisation n'est pas souhaitée ;
- l'identité ne saurait être figée.

Le débat a également appelé les questionnements suivants :

- l'identité serait-elle liée au partage de la même culture ?
- en renvoyant à la volonté de se distinguer, l'identité ne risque-t-elle pas d'entraîner des dérives communautaires ?
- l'identité n'est-elle que personnelle ou se rapporte-t-elle également à un groupe ?
- peut-on être « fier » de sa nationalité si celle-ci constitue un héritage ?
- la recherche d'un retour aux sources est-elle synonyme de régression ou de rééquilibrage ?
- a-t-on besoin d'avoir la même identité pour vivre ensemble ?
- le questionnement sur l'identité n'induit-il pas des jugements de valeur ?
- la diversité réunionnaise ne contribue-t-elle pas à créer des «citoyens du monde» ?

Après cette phase de débats, le groupe a choisi de procéder à une phase d'auditions de personnalités<sup>13</sup> susceptibles de lui fournir un éclairage sur la question identitaire :

- avec Stéphane NICAISE, anthropologue, le 16 juin ;
- avec Aude-Emmanuelle HOAREAU, docteur en philosophie, le 1<sup>er</sup> septembre ;
- avec Stéphane HOAREAU, responsable éditorial de la revue «Point d'Orgue» le 27 octobre.

Au final, les travaux du groupe ont fait émerger les points suivants, susceptibles de permettre un approfondissement de la réflexion du CCEE sur la question identitaire en 2011 :

- l'identité administrative, induite par une nationalité et imposant à l'individu de suivre des règles édictées par un État à tous ses administrés, est distincte d'une identité personnelle, qui ne se décrète

---

<sup>13</sup> Le détail de ces entretiens est disponible en annexe de ce document.

pas, qui est fabriquée par l'individu et marquée par l'influence des cultures qu'il côtoie, cette identité évoluant ;

- à partir de là, se pose la question du respect et de la prise en compte des différentes cultures présentes sur son territoire par un État. Il ne peut pas et ne doit pas s'affranchir d'une réflexion sur cette dimension culturelle dans le cadre de l'élaboration des règles et politiques publiques, destinées à permettre le vivre ensemble, la cohésion sociale, l'intégration, et non le repli communautaire et la stigmatisation ;
- auquel cas, comment permettre le respect des identités d'individus que l'on va devoir soumettre aux mêmes lois et règles de société ? quelle est la place des identités dans cet ensemble englobant qu'est le politique ? quelle gestion optimale des rapports culturels envisager ?
- et surtout, dans un contexte de migrations persistantes, comment s'affranchir de l'obstacle principal que sont les représentations et qui font que nous portons un jugement sur les cultures qui nous sont différentes ?

### 2-3-7] Handicap

Dans la continuité de travaux internes antérieurs sur le handicap et soucieux du principe d'accessibilité généralisé des personnes handicapées à la vie de la cité, le CCEE a souhaité, à travers un groupe de projet, initier une réflexion sur la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Son objectif était de faire un point d'étape en 2010 de l'avancée de l'accessibilité à La Réunion et d'émettre au regard de l'état des lieux des propositions visant à accélérer sa mise en œuvre.

Plusieurs étapes ont ponctué les travaux du groupe :

- en avril, réunions d'échange avec quelques associations des personnes handicapées<sup>14</sup> dans le but de recueillir leurs observations sur la mise en application de la loi de 2005 ;
- courant juin, rencontres avec les acteurs institutionnels et les opérateurs intervenant en matière de scolarisation des jeunes handicapés, du primaire à l'enseignement supérieur et d'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap.

Concernant la scolarisation des élèves porteurs de handicap, les rencontres-auditions ont donc eu lieu avec : l'IEN chargé de l'ASH<sup>15</sup>, la Chargée de mission Handicap à l'Université de La Réunion et la Maison départementale des personnes handicapées. En matière d'insertion professionnelle, le groupe a rencontré : l'AGEFIPH, le Cap Emploi, la DTEFP et le Pôle emploi.

Le point de vue des associations à travers un échange avec le Collectif AVEC et trois de ses associations membres (APIED, Autisme Réunion et ARFAMHP) a été également recueilli.

Ces différents rencontres ont été riches en informations sur les missions exercées par les différents acteurs, les mesures proposées au public handicapé, les actions entreprises en matière de scolarisation et d'insertion professionnelle, les contraintes de mise en œuvre et sur les fortes attentes des associations de personnes handicapées.

---

<sup>14</sup> Association handisport défense et entraide aux handicapés de Cilaos, Association des handicapés physiques du Sud, Association Handisport de Saint-Benoît, Association française contre les myopathies, Comité régional du sport adapté, Association réunionnaise pour l'insertion et l'accompagnement des personnes en situation d'handicap, Saint-Paul Handisports.

<sup>15</sup> Adaptation et scolarisation des élèves handicapés.

Compte tenu de l'achèvement du mandat du CCEE, l'ensemble de ces données n'a pu cependant être synthétisé dans un rapport. Toutefois, le groupe a tenu à organiser un débat sur la question **de la scolarisation des élèves handicapés en 2010, à La Réunion** réunissant aussi bien les acteurs institutionnels concernés - Rectorat (service ASH), Université de La Réunion (Mission Handicap), MDPH, Conseil régional, CCEE - que des parents d'élèves dans le cadre du Salon régional de l'éducation.

Si les premiers ont donné un aperçu synthétique de l'avancée de l'accès à l'éducation des élèves handicapés à La Réunion (du primaire à l'enseignement supérieur) et fait part des contraintes de mise en œuvre, les parents d'élèves et le public présent à ce débat - constitué majoritairement de représentants d'associations de personnes handicapées - ont témoigné avec force des difficultés que rencontrent quotidiennement les familles dans les parcours de scolarisation de leurs enfants, les manquements à la loi et par conséquent leurs attentes légitimes. Souhaitant prolonger la dynamique créée par la loi du 11 février 2005, les associations ont également souligné la nécessité pour les services de l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics de travailler en concertation avec elles.

### **3 - LES MISSIONS**

#### **3-1] Conférence permanente des CCEE des régions d'outre-mer et de la collectivité départementale de Mayotte – Paris – 28 février/3 mars**

La conférence permanente des CCEE s'est réunie sous la présidence du CCEE de Guyane, à Paris.

La délégation du CCEE Réunion était composée de Roger RAMCHETTY, Armand HOAREAU, Philippe FONTAINE et Mickaël MAILLOT.

Le débat a porté pour l'essentiel sur la réforme institutionnelle et le devenir des conseils consultatifs.

Quelques thèmes abordés lors des audiences :

**\* avec RFO :**

- suppression de la publicité et arrivée de la TNT en Outre-mer.

**\* avec le Ministère de l'Éducation nationale :**

- suppression des RASED, baisse des moyens humains affectés par l'État à l'école et aux associations complémentaires de l'école,
- réforme de l'Université ;

**\* avec le ministère de la Culture et de la communication**

- intérêt exprimé par les représentants pour les contributions des conseils sur les langues régionales ;

**\* avec le Secrétariat d'État à l'Outre-mer**

- discussion sur l'article 73 de la Constitution relatif aux possibilités d'adaptation des lois et règlements applicables aux départements et régions d'Outre-mer et sur l'article 74 de la Constitution au statut des collectivités d'Outre-mer.



### 3-2] 7<sup>èmes</sup> Rencontres nationales de la Fédération et réseau des associations d'artistes plasticiens – 14 au 16 mai 2010

Antoine DU VIGNAUX et Céline SANCH ont assisté aux 8<sup>èmes</sup> Rencontres nationales de la Fédération des réseaux d'associations et d'artistes plasticiens (FRAAP), qui se sont déroulées à Amiens. Cette mission leur a permis de bénéficier d'un éclairage intéressant sur les points suivants :

- **le cadre d'intervention de l'artiste** : les conditions de rémunération et de déclaration des interventions dans le prolongement de l'activité artistique posent souvent problème, tant aux artistes qu'à ceux qui les sollicitent. Les différents régimes fiscaux et leurs avantages ont donc été présentés. Il est apparu que le salariat et le régime d'auteur sont préférables au régime des indépendants ;
- **le projet associatif** : cet atelier a permis aux artistes et associations présentes de s'interroger sur les valeurs qu'ils portent, défendent et transmettent, et voir ainsi comment ils se définissent. Il est apparu que, bien souvent, l'association se constitue dans un but pratique, sans avoir travaillé spécifiquement sur les valeurs en préalable. Pour certains artistes, ces dernières sont assimilées à du jargon et complexifient leur travail. Pourtant, la mise à plat des valeurs permet aux artistes de se retrouver, de formuler des objectifs communs et d'avancer de concert, en conformité avec les visions des uns et des autres. Il en découle une feuille de route à laquelle on peut se tenir pour toute prise de décision, et ainsi, assurer la pérennité de l'association ;
- **les financements européens pour les porteurs de projets associatifs** : ont été présentés successivement les programmes LEADER, INTERREG et le FSE ;
- **les locaux accueillant la création et l'exposition** : la question du local est essentielle tant il peut permettre l'épanouissement de l'activité de création et sa diffusion. Ont donc été abordées les différentes options, accordant l'avantage à la résidence d'artiste ou à la mise à disposition par les pouvoirs publics, plutôt que le bail, ce dernier induisant la responsabilité des normes de sécurité (complexes et occasionnant des frais).

Par ailleurs, ces rencontres ont fortement contribué au partage des expériences des différents participants et à la mise en réseau de ceux-ci.

### 3-3] Rencontre spéciale des CCEE à Paris – 25 et 26 mai

Lors de la conférence permanente des CCEE de mars dernier à Paris, les CCEE s'étaient mis d'accord pour participer à une conférence spéciale sur l'avenir des conseils consultatifs dans le cadre de la réforme territoriale. Il a été convenu que le CCEE de Guadeloupe se charge de l'organisation de cette mission spéciale à Paris. Pour ce faire, le CCEE de La Réunion, dans le cadre d'une session plénière, a exprimé sa position sur ce sujet.

La délégation du CCEE, conduite par Roger RAMCHETTY et Mickaël MAILLOT, a participé à cette rencontre qui a permis l'élaboration d'un document commun aux CCEE s'intitulant «Évolution des Conseils de la culture, de l'éducation et de l'environnement – Renforcement et innovation», remis au Préfet, à la délégation générale à l'Outre-mer et au Conseiller du Président de la République, lors des audiences accordées à cette occasion.

Dans ce document, les CCEE ont souhaité appréhender un certain nombre de propositions visant au renforcement de leurs attributions aux côtés des exécutifs locaux. Ils ont précisé également le cadre législatif qui régit l'action des

Conseils, mis en évidence des silences juridiques favorisant des lectures différentes et ont pointé des pistes d'évolution.

### **3-4] 1<sup>ère</sup> édition du Forum de l'ultrapériphérie européenne à Bruxelles – 27 et 28 Mai**

Sur invitation du Président du Conseil régional, le CCEE représenté par JY. LANGLOIS a participé à cette première édition du Forum de l'ultrapériphérie européenne les 27 et 28 mai 2010 à Bruxelles.

Cette participation a permis au CCEE de recueillir des informations relatives :

- aux stratégies à développer pour les RUP à l'horizon 2020 ;
- aux ressources à valoriser dans les RUP en matière de patrimoine culturel et naturel ;
- à la prise en compte des RUP comme étant des partenaires dynamiques et actifs de l'Europe ;
- aux perspectives de l'agriculture et de la pêche dans les RUP ;
- aux secteurs porteurs de développement compétitif et durable des RUP .

### **3-5] Mission de préparation du colloque inter-CCEE 2010 à Paris – 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet**

Afin de bénéficier du soutien et du parrainage des différents ministères concernés, une mission sur Paris a été mise en place par le Conseil du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet. La délégation du CCEE composée de Jean-Yves LANGLOIS, Philippe FONTAINE et Saravanan RANGARADJOU, a ainsi rencontré les personnalités et institutions suivantes :

- Daniel MAXIMIN, Commissaire chargé de l'évènement « Année 2011, année de l'Outre-Mer » (MEDETOM) ;
- Eric JOURNAUX, Direction des sports (Ministère de la santé et des sports) ;
- Jean-Marie JESPERE, Conseiller technique (MEDETOM) ;
- Jean-François BOEDEL, Président de la FNOMS ;
- Serge MAUVILAIN, Conseiller technique de Mme Rama YADE (Ministère de la santé et des sports) ;
- Christian VICENTY, Chargé de mission (Ministère du tourisme).

Une rencontre a également été organisée avec Manuel BACHET, Chef du service des publics à la Maison de la Nouvelle Calédonie, afin de solliciter la participation de représentants du secteur sportif de ce territoire.

Il est à noter qu'au cours de cette mission, le CCEE a été informé de la possibilité d'inscrire la réalisation des actes du colloque dans le cadre d'une opération labellisée «Année 2011, année de l'Outre-mer».

### **3-6] Colloque de la FLAREP – 23 au 25 octobre**

S'investissant fortement en faveur de la défense des langues régionales, le CCEE, représenté par Dominique ATCHICANON, Antoine DU VIGNAUX et Brigitte ÉTIENNE, a souhaité participer au 24<sup>ème</sup> colloque de la Fédération pour les langues régionales dans l'enseignement public. Le thème retenu cette année était «Éducation bilingue français/Langue régionale : une clé de réussite pour les élèves». À noter que Laurence DALEAU y était présente également pour le compte de Tikouti, association par ailleurs membre de la FLAREP.

Organisé avec l'Association des enseignants de Savoyard et de Franco provençal, cette rencontre s'est déroulée à Habère-Poche, au Val d'Aoste, à Annecy et à Genève. Elle a regroupé environ une cinquantaine de personnes représentant des associations d'enseignants, de parents d'élèves et d'institutions en lien avec la promotion des langues régionales (alsacien, breton, catalan, créole réunionnais, flamand occidental, occitan et franco-savoyard).

De l'avis des conseillers, les moments forts qui ont ponctué ce colloque ont été les suivants :

- la communication du Pr. Gilbert DALGALIAN, Docteur en linguistique (Université Nancy II) sur «Les avantages d'une éducation bilingue précoce» ;
- les interventions de L. DALEAU sur les actions de bilinguisme menées à La Réunion, notamment scolaires ;
- la séquence consacrée à «la langue régionale dans l'espace public» au cours de laquelle D. ATCHICANON a présenté, à partir de la contribution du CCEE pour les RILC, la situation réunionnaise.

Concernant les conférences et débats abordés lors de cette rencontre, on retiendra notamment les passages clés ci-après :

- *Sur «Les avantages d'une éducation bilingue précoce»* : il convient de distinguer la langue et le langage ; ils se construisent ensemble mais ont une portée différente en terme de construction du cerveau de l'enfant. La langue est sociale et peut se perdre, c'est un ensemble d'outils et de code. Le langage lui, est fondamental et indélébile, c'est une aptitude à manier des signes et des symboles suivant des règles intériorisées et organisées pour faire du sens. Il correspond à une inscription neuronale qui se réalise entre 0 et 7 ans. Le langage peut être recyclé au profit de l'apprentissage d'une autre langue. Ce développement neuronal sera d'autant plus important que les contacts avec la langue seront précoces, fréquents, diversifiés et majorés dans le cas d'un bilinguisme précoce.

- *Sur l'état des lieux de l'enseignement bilingue «français et langue régionale» dans les académies* : quelle que soit l'avancée de ce bilinguisme dans les différentes régions de France, cela s'est toujours fait grâce à la volonté d'enseignants militants et de parents d'élèves, les enseignants étant d'ailleurs très souvent membres d'associations de parents d'élèves pour élargir leur champ d'action et mieux informés. Néanmoins ces avancées restent fragiles : partout se pose le problème de la formation des enseignants mais aussi du déficit d'enseignants qui souhaiteraient se former. Par ailleurs la législation en France reste globalement défavorable aux langues régionales.

Seule, l'école ne peut pas faire évoluer le bilinguisme «français/langue régionale» ; il faut une plus grande visibilité de la langue régionale dans l'espace social. Trois champs d'action sont à investir petit à petit et de manière pédagogique : l'enseignement (scolaire et périscolaire), les médias, la signalétique.

Enfin, en conclusion du colloque, il a été admis que sans loi, il n'y aura pas en France de reconnaissance du droit des familles à demander un enseignement d'une langue régionale. Une proposition de loi serait en cours d'élaboration.

### 3-7] 20<sup>èmes</sup> Rencontres interrégionales des langues et cultures (RILC) – 4 au 6 novembre

Se tenant en Alsace, ces Rencontres avaient pour thématique «Langues régionales et économie». Elles ont été l'occasion pour les régions linguistiques (Alsace, Bretagne, Catalogne Nord, Guyane, Martinique, Occitanie et La Réunion) d'échanger sur les avancées et les difficultés rencontrées dans le cadre de leurs travaux pour assurer l'avenir de leur langue régionale.

Dans le cadre de la thématique proposée, les représentants du CCEE, à savoir Bernadette THOMAS, Daniel HONORÉ (membres de la commission 1) et Céline SANCH (Chargée de mission) ont présenté :

- un état des lieux de la situation linguistique portant sur les évolutions récentes, dans le cadre du «Tour de France des régions» ;
- une communication thématique portant sur «Les éditions littéraire et musicale en créole réunionnais», présentant successivement un zoom sur l'édition associative à travers l'exemple de l'UDIR, l'édition privée avec l'essor des BD «an kréol», un panorama de l'édition musicale en créole réunionnais et enfin, l'usage du créole dans le cadre de la communication du festival Sakifo.

Ces documents ont pu être réalisés à l'issue de deux rencontres :

- le 12 août, avec Axel GAUVIN, Président de Lofis la lang et Laurence DALEAU, Présidente de l'association des enseignants réunionnais de créole Tikouti, ce qui a permis de faire le point sur la présence du créole réunionnais dans l'enseignement et dans les municipalités ;
- le 23 septembre, avec Guillaume SAMSON, ethnomusicologue et chargé de mission au PRMA, qui estime que la langue créole est vraiment prise en charge musicalement, cette dernière occupant une part importante de la production locale, à hauteur de 65 à 70 %. Par contre, l'économie du secteur est difficile à mesurer, car relevant en bonne partie de l'informel (vente de main à main des disques, prestations musicales dans les mariages ou autres événements non recensés, pressage à Maurice...). Il est également apparu que la moitié des disques est en autoproduction, ce qui limite la traçabilité et que l'emploi est très peu salarié, la formule de l'entreprise individuelle étant privilégiée.

### 3 –AUTRES CONTRIBUTIONS DU CCEE

Outre les représentations mentionnées précédemment, le CCEE a pris part aux travaux des instances suivantes :

- **Commission consultative du PREDIS et du PREDAMA ;**
- **Conseil départemental de l'habitat ;**
- **Conseil d'administration du Parc national de La Réunion ;**
- **Comité de pilotage de la Charte du Parc national de La Réunion ;**
- **Conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines ;**
- **Commission du Patrimoine mondial ;**
- **Ile de La Réunion tourisme ;**
- **Conseil académique de la vie lycéenne ;**
- **Comité de pilotage « Assises du sport et du développement durable à La Réunion »**

- **Comité de pilotage sur le Projet éducatif global (PEG) de la Ville de St-Denis ;**
- **Comité de pilotage « Réalisation d'un atlas des paysages de La Réunion » /DIREN ;**
- **Comité de pilotage « Schéma régional des formations sanitaires et sociales »**
- **Comité de pilotage d'Exposcience .**
- **Comité régional d'évaluation (réunion de constitution) ;**
- **Comité stratégique du Conseil interministériel de l'Outre-mer ;**
- **Conseil du développement de la vie associative ;**
- **Comité d'experts et d'évaluation des GAL (programme LEADER).**

Le CCEE a également participé aux assemblées générales ou conseil d'administration des associations suivantes :

- **ARER ;**
- **ADCAM ;**
- **Cercle philosophique réunionnais ;**
- **Club animation prévention ;**
- **AREP ;**
- **Association Tikouti ;**
- **Comité régional pour l'information économique et sociale de La Réunion**
- **CROS ;**
- **CROMS ;**
- **FRANCAS ;**
- **IRT.**

ainsi qu'aux manifestations ci-après :

- inauguration des locaux d'Aquitaine Europe Communication – 6 janvier ;
- avant-première du film Océans – 29 janvier ;
- inauguration de la 7<sup>e</sup> édition des Jeux Rur'hauts – 23 janvier ;
- conférence-débat sur «La Chine, puissance économique mondiale et les évolutions géo-économiques dans la zone Océan Indien» – 8 février ;
- séance de restitution de l'étude de Ian Mac-Donald – 17 février ;
- séance de restitution de la visite de la délégation réunionnaise dans le Tamil Nadu et à Pondichéry – 18 février ;
- conférence de Doudou Diène, spécialiste de l'histoire de l'Afrique sur «Esclavage, droits humains, justice et réparations» – 26 février ;
- table ronde sur «Violence économique, violences socioculturelles, violences sexistes» – 5 mars ;
- journée d'information, de réflexion et d'échange sur le thème de l'accessibilité des équipements et des sites sportifs organisée conjointement par la DJSVA et le CROS – 30 mars ;
- rencontres de l'eau sur le thème de la qualité de l'eau à La Réunion – 1<sup>er</sup> avril ;
- lancement de la Campagne de solidarité 2010 de la JPA – 7 avril ;

- réunion organisée par le Rectorat (DAAC) – 8 avril ;
- inauguration du Centre Jacqueline Zémire – 17 avril ;
- remise des récompenses du concours de créativité Prix Célimène – 17 avril ;
- festival Kom i di – 17 avril ;
- réunions organisées par la CRES concernant la Démarche expérimentale – 20 avril et 04 juin ;
- atelier stratégique de la définition d'un plan de développement stratégique de l'Université de La Réunion (atelier attractivité et rayonnement) – 22 avril ;
- 3<sup>e</sup> édition du Forum des jeunes chercheurs – 19 mai ;
- séance de signature de la déclaration d'intention commune État/Région relative au GIP « Continuité territoriale » - 20 mai ;
- inauguration de l'exposition « Oiseaux de légende des mers australes » - 22 mai ;
- rencontre professionnelle sur le Dispositif local d'accompagnement et perspectives 2010 – 25 mai ;
- 26<sup>e</sup> Conseil de ministres de la Commission de l'Océan Indien – 8 juin ;
- table ronde sur l'aménagement numérique des territoires – 9 juin ;
- cérémonie de remise des diplômes 2008-2009 de l'IAE de La Réunion – 10 juin ;
- réunion du groupe de travail sur les indicateurs du développement durable (CRIESR) – 11 juin ;
- remise des prix du Concours Zerbaz péi – 16 juin ;
- inauguration de l'exposition «Face A – Face B Le temps des vinyles» - 19 juin ;
- commémoration du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'ouverture de la Route des Tamarins – 23 juin ;
- journée de séminaire sur le thème «Créole et français, deux langues pour l'espace public réunionnais» - 3 juillet ;
- première réunion de la Commission de classement au Patrimoine mondial de l'UNESCO organisée par l'IRT – 27 juillet ;
- seconde réunion de la Commission de classement au patrimoine mondial de l'UNESCO organisée par l'IRT – 2 août ;
- remise du Prix régional Alain Peters dans le cadre du Sakifo– 8 août ;
- Université rurale de l'océan Indien – 7-9 septembre ;
- conférence dans le cadre des Journées européennes du patrimoine sur «Le Moringue d'hier, d'aujourd'hui et de demain» – 16 septembre ;
- conférence dans le cadre des journées européennes du patrimoine sur «Histoire de l'ancien Hôtel de Ville de Saint-Denis» - 17 septembre ;
- signature du Protocole Ville d'art et d'histoire et inauguration de la fontaine de la Cathédrale – 19 septembre ;
- colloque sur «Les sociétés coopératives et participatives (SCOP), une solution pour le développement économique de notre territoire» – 20 septembre ;

- réunion d'échange dans le cadre de la création du Réseau rural régional de La Réunion – 24 septembre ;
- matinale d'information «Quartiers durables réunionnais» - 7 octobre ;
- Journée internationale de la non-violence – 02 octobre ;
- conférence «Construire l'école de la réussite pour tous» - 5 octobre ;
- Colloque «Standards et standardisations : peut-on tout dire en créole ?» - 9 octobre ;
- réunion du Conseil académique des langue et culture réunionnaises (CALCR) – 29 octobre.

# ANNEXES



## ► *Rencontres dans le cadre du groupe Identité*

*\* Avec Stéphane NICAISE, anthropologue – 16 juin*

L'invité a souhaité distinguer les notions d'identité et de culture. L'identité regrouperait les valeurs communes qui fondent le vivre ensemble d'une société, dont les institutions publiques sont les garantes, les déterminations de base sur lesquelles se définit l'appartenance au pays, à la nation. La culture, quant à elle, relèverait d'un caractère plus personnel, plus individuel. Elle constituerait une sorte de boîte à outils non figés, qui changent et se transforment, qui permettent de nommer et de produire du sens. elle n'enferme pas, mais fixe à un moment donné, pour ensuite évoluer. En ce sens, elle rend l'individu libre.

La culture est aussi aux sources des conflits, car tout contact culturel est au départ conflictuel. Identité et culture, en tant que notions proches du rejet et de l'enfermement, sont dans ce cadre facilement instrumentalisées par les nationalismes. Ces derniers gagnent encore plus de terrain lors de périodes de crise économique. D'où la nécessité d'un cadre institutionnel fort, qui est le rôle du politique, gestionnaire de la cité. Le politique endosse la responsabilité des pratiques des citoyens.

Quant à l'uniformisation des cultures qui serait induite par la mondialisation, ce phénomène n'est pas forcément inéluctable car se développe également, en réaction, la montée des régionalismes.

*\* Avec Aude-Emmanuelle HOAREAU, docteur en philosophie – 1<sup>er</sup> septembre*

Aude-Emmanuelle HOAREAU considère que l'identité réunionnaise doit servir de modèle d'intégration de par son expérience de métissage culturel, en particulier au niveau national, dans une dynamique d'ouverture. Certes, ce modèle n'est pas entièrement parfait, cependant, il fonctionne.

Elle souligne également que, de nos jours, les identités sont plurielles. Quand on se reconnaît dans une communauté, il convient de ne pas s'y restreindre, mais de s'ouvrir à d'autres identités. Au-delà de l'appartenance nationale qui rassemble des valeurs inaliénables minimales, il y a celle à l'Europe, au monde, jusqu'à la culture «black».

Par ailleurs, elle a choisi de valoriser la langue et la pensée créole en démontrant l'existence d'une philosophie créole. Pour ce faire, elle a mis en évidence un certain nombre de «concepts pour penser créole», dont : Batarsité – Fonnkèr – Maronaz – Kréolité – Limazinèr – Kanyar – Tan lontan – Rénionèzté – Moukataz – Tèrla – Zistis – Kiltir – Parole – Kafité – Arkansialité – Mobilité – Kroyans – Progré – Nasyon mozaïk.

Un aperçu de certains concepts a été proposé :

- Zistis : il est ici fait référence à l'existence d'un fort sentiment d'injustice, de soumission à des « maîtres », d'où un idéal de justice qui sous-tend la société réunionnaise ;
- Moukataz : il s'agit là d'un état d'esprit, d'un regard ironique, qui peut être une manière d'aborder l'autre, mais aussi de le stigmatiser ;
- Kanyar : est plutôt un archétype, une figure qui catalyse de nombreuses contradictions, qui peut relever de la sympathie ;

- Kafité : les kaf de La Réunion connaissent une ségrégation plus importante dans le monde de l'emploi, qui vient nourrir un sentiment d'injustice (en lien avec l'ouvrage de L. MEDEA) ;
- Tèrla : renvoie à un mode de vie, un sens du concret, un besoin de s'enraciner dans l'île ;
- Limazinèr : fait référence aux nombreux mythes existant sur l'île, qui viennent du vécu des Réunionnais. En effet, tous les non-dits qui peuplent l'inconscient collectif réunionnais sont récupérés de manière symbolique par les mythes. À titre d'exemple sont cités ceux liés au volcan.

Lors de la présentation de ces concepts, on retiendra également les points suivants :

- on ne peut pas forcément se définir par rapport aux anciens, car on ne vit plus les mêmes choses d'une génération à l'autre ;
- l'identité n'est qu'un instantané et correspond à la définition de valeurs actuelles ;
- les identités se déclinent encore à l'échelle des quartiers, voire même à de micro territoires du quartier (immeuble, rue...) ;
- l'adaptation culturelle est possible, comme le montre l'actualité avec la non assimilation des sonorités des tambours pendant les cérémonies de la communauté religieuse malbare avec des nuisances sonores par le tribunal administratif ;
- l'injustice (origine communautaire de la population carcérale par exemple) n'est pas représentative du mode de pensée de la population ;
- le retour aux sources ou ressourcement, s'il est une bonne chose, peut également conduire au communalisme ;
- il est possible de réfléchir aux identités de groupe, tout en pensant en parallèle l'altérité pour ne pas imposer sa différence aux autres.

\* *Avec Stéphane HOARAU, responsable éditorial de la revue «Point d'orgue» – 27 octobre*

Stéphane HOARAU est intervenu principalement dans le cadre de ses responsabilités éditoriales pour «Point d'orgue, revue créole de l'océan Indien». Il est également chargé de mission culture pour la commune de Saint-Denis et artiste plasticien.

Sa réflexion sur l'identité tire sa source de ses activités de gestionnaire d'un site internet et de responsable éditorial de «Point d'orgue, revue créole de l'océan Indien».

[www.maloya.org](http://www.maloya.org), lancé en 2007, propose aussi bien un agenda culturel (dates de concerts, d'expo, parutions littéraires...), que des articles de fond (portraits d'artistes, présentation d'œuvres littéraires, tribunes mensuelles donnant la parole aux acteurs culturels, aux intellectuels...).

Deux ans après, une version papier voit le jour avec «Point d'orgue», éditée par les Editions K'A autour de 500 exemplaires (de 450 exemplaires quasiment épuisés aujourd'hui pour le n°1 en décembre 2009 à 600 pour le n°4 en septembre 2010) et distribuée par Orphie dans tous les points de vente de l'île. Elle est financée principalement sur fonds propres (dont une

partie provient de la vente d'un espace publicitaire en 4<sup>ème</sup> de couverture), avec participation des Éditions K'A.

Cette revue permet de proposer à ses lecteurs des textes de problématisation, ouverts, destinés à provoquer le débat. Ils sont rédigés à la fois en français et en créole réunionnais.

Le public est constitué majoritairement d'universitaires et de collectivités.

L'interrogation majeure qui guide la publication porte sur les identités, Stéphane HOARAU ne concevant l'identité que sur son mode pluriel, à l'image d'un «tapis mendiant». Ainsi, de nombreux textes sont fortement marqués identitairement. À titre d'exemple, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen traduite en créole réunionnais fut publiée.

Les rapports entre les îles de l'océan Indien, en général très peu abordés, occupent dans cette revue une place de choix, à l'instar de cet article récent consacré aux enjeux générés par la prochaine départementalisation de Mayotte. Nos voisins vont donc obtenir le même statut juridique que nous, Réunionnais, ce qui va sans doute occasionner de nouveaux rapports entre nos îles et des bouleversements culturels marquants pour les Mahorais (justice, polygamie, état civil...).

Le rôle de l'État, possédant une conception de la nation spécifique, apparaît alors crucial, car c'est au politique que revient l'anticipation des problèmes d'intégration, en considérant la présence sur le territoire de différentes cultures et la prise en compte de celles-ci dans la politique publique d'intégration qui sera menée.

L'identité ultramarine est également abordée, celle-ci transparaissant fortement dans le cadre de discours que l'État n'adresse qu'aux ultramarins, et qui ne sont par ailleurs pas diffusés sur les chaînes publiques nationales.

Enfin, Stéphane HOARAU a souligné que le citoyen a une part de responsabilité dans la définition de la conception que l'État se fait de la nation. Il est de son devoir de faire valoir son point de vue dans la société dans laquelle il évolue.

► *Éléments pour l'élaboration de la déclaration du 14 octobre 2010 des acteurs EEDD Ile de la Réunion pour la création du Réseau EEDD Ile de la Réunion*

Le 14 octobre 2010 au Conservatoire Botanique national et CPIE de MASCARIN (CBNM-CPIE) à Saint Leu s'est constitué le **Réseau de l'Education à L'Environnement pour un Développement Durable Ile de La Réunion** (EEDD – Ile de La Réunion).

L'ensemble des acteurs présents ce jour à Saint Leu et préoccupés par l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable (EEDD), déclare vouloir se regrouper et partager leurs expériences. Ce réseau régional a pour objectif de rassembler toute structure engagée dans des actions d'Education à l'Environnement sur le territoire de La Réunion.

Ce réseau se fixe les objectifs suivants :

- Regrouper les différents acteurs concernés par l'EEDD et créer une dynamique de réseau et d'échanges.
- Susciter l'innovation pédagogique et mutualiser les ressources existantes.
- Faire progresser et promouvoir l'EEDD.
- Soutenir l'action des acteurs de l'EEDD.
- Représenter les acteurs de l'EEDD auprès des partenaires et collectivités, au niveau régional et national et être reconnu comme force de propositions.

**Le Réseau EEDD Ile de la Réunion créé le 14 octobre 2010 s'inscrit dans la promotion et le développement d'une éducation à l'environnement pour un développement durable à La Réunion.**

Au-delà des objectifs fixés plus haut le réseau déclare vouloir œuvrer pour :

- un développement pour tous ;
- une meilleure intégration de l'EEDD dans les politiques locales ;
- une plus grande garantie de l'accès à l'EEDD à l'ensemble des publics en formation ;
- le développement de l'EEDD vers les publics en vacances et en temps de loisirs ;
- la prise en compte de l'EEDD dans les milieux professionnels ;
- la participation du citoyen au développement par le débat public et la citoyenneté active ;
- la préservation de l'environnement naturel, pilier de richesse de la biodiversité locale ;
- une gestion globale de l'environnement naturel, rural et urbain, qui prend en compte toutes les ressources naturelles et leurs usages dans une démarche qui intègre science, technologie, droit, économie, culture et histoire ;
- une gestion durable des moyens mis en œuvre, tant financiers que techniques, leur renouvellement et leur bon fonctionnement ;

- la préservation de la qualité de notre environnement et de la santé humaine ;
- la préservation, l'économie et la valorisation de chacune de nos ressources.

Saint Leu le 14 octobre 2010

## **TABLE DES SIGLES**

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
- AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
- AMDR : Association des Maires de La Réunion
- ANLCI : Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
- APEPS : Association des parents d'élèves du primaire au supérieur
- APIED : Association pour l'insertion des enfants différents
- AREP : Association réunionnaise d'éducation populaire
- ARER : Association régionale de l'énergie de La Réunion
- ARFAMHP : Association réunionnaise des familles et des amis des malades handicapés psychiques
- AVEC : Accompagnement à la vie sociale, à l'enfance et à la citoyenneté
- CCIR : Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion
- CINOR : Communauté intercommunale du Nord de La Réunion
- CIREST : Communauté intercommunale Réunion Est
- CIRILLE : Centre interinstitutionnel de ressources sur l'illettrisme
- CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés
- CRAJEP : Comité régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- CRDP : Centre régional de documentation pédagogique
- CRES : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
- CROS : Comité régional olympique sportif
- DIREN : Direction régionale de l'environnement
- DTEFP : Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle
- FCPE : Fédération des Conseils de parents d'élèves
- FLAREP : Fédération des langues régionales dans l'enseignement public
- FNOMS : Fédération nationale des offices municipaux des sports
- GRAINE : Groupe régional d'animation et d'initiation à la nature et à l'environnement
- INJEP : Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
- IRT : Ile de La Réunion tourisme
- JPA : Jeunesse au plein air
- LE-FOL : Ligue de l'enseignement - Fédération des oeuvres laïques de La Réunion
- PNR : Parc national de La Réunion
- PREDIS : Plan régional d'élimination des déchets industriels
- PREDAMA : Plan régional d'élimination des déchets autre que ménagers et assimilés
- PRMA : Pôle régional des musiques actuelles
- RILC : Rencontres interrégionales des langues et cultures
- TIC : Technologies de l'information et de la communication
- TNT : Télévision numérique terrestre
- UCOI : Université de la communication de l'océan indien
- UDIR : Union pour la défense de l'identité réunionnaise
- USEP : Union sportive de l'enseignement premier degré